Le Diable de Mollens

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 47

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-190043

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Vingt-cinquième année. N° 47. Samedi 19 Novembre 1887.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me et 3me séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Le Diable de Mollens.

Parmi les nombreuses personnes qui ont entendu parler du *Diable de Mollens*, il en est sans doute plusieurs qui ont cru à un conte de fées. Il n'en est rien, cependant, le héros de l'histoire que nous allons raconter a parfaitement existé dans la personne d'un ouvrier de campagne, bourgeois d'une commune du district d'Aubonne. Et les pièces du procès auquel ses aventures de sorcellerie ont donné lieu sont classées dans les archives du tribunal de cette localité.

Peu disposé au travail, notre rusé compagnon se montrait fort ingénieux dans les moyens qu'il employait pour se procurer, aux dépens d'autrui, de quoi satisfaire ses goûts de vagabondage et de joyeuse vie. Et comme il se faisait passer pour sorcier, il trouva un beau jour quelques bons enfants, quelques naïfs, dont les idées superstitieuses le servirent à souhait.

L'histoire du diable de Mollens, qui nous est aujourd'hui demandée par plusieurs abonnés ou lecteurs de notre journal, a fait le sujet d'un amusant article en patois, publié dans le *Conteur* par M. L. Favrat, il y a 24 ans. Nous ne saurions donc mieux faire pour répondre au désir exprimé que de traduire ce récit en français, tout en faisant observer qu'il y perdra nécessairement une partie de son sel.

Nous le répétons, le fond de cette histoire est vrai. M. Favrat en doit les détails à une personne qui les a recueillis sur les lieux mêmes et les a complétés par les renseignements que lui ont fourni les pièces du procès.

Il y a, près du village de Berolles, une petite colline appelée dans la localité le Crêt de Nernetzan, autrefois couvert de bois. D'après les traditions locales, ce lieu était le rendez-vous des sorciers et des malins esprits qui y « tenaient la chette » et tuaient les gens qui avaient l'imprudence de passer par là durant la nuit. On disait aussi qu'en cet endroit redouté, un immense trésor était enfoui, gardé par un esprit que plusieurs personnes affirmaient avoir vu de loin. Ce singulier gardien étendait souvent, le matin, ses richesses sur les pentes gazonnées de la colline où elles brillaient au soleil. Mais, dès que quelque curieux voulait s'approcher, tout disparaissait.

Comme on peut le croire, le mystérieux trésor ne manqua pas d'exercer un doux mirage dans l'imagination de certaines gens. Le Diable de Mollens, qui connaissait cela, dit à l'oreille de quelques-uns d'entr'eux : « Je connais l'endroit où sont cachés tant de louis d'or. Renfermés dans une caisse de fer, ils ont été enterrés sous le grand chêne qui se trouve au sommet du Crêt. Ce trésor est gardé par un esprit terrible, qui frappe de mort quiconque ose s'approcher de ces lieux. Je sais cependant un moyen d'arriver à nos fins ; mais pour le mettre à exécution, il faut que vous m'accordiez toute votre confiance. »

Et ceux qui l'écoutaient d'ouvrir de grands yeux.

« Etes-vous d'accord ?... reprit notre farceur. Oui, eh bien, c'est bon. Maintenant, écoutez : Demain, nous irons creuser sur le Crêt ; mais comme il ne s'agit pas de badiner avec les esprits, et surtout avec celui-là, vous devrez vous pourvoir de vivres pour lui, car il faut absolument qu'il trouve à boire et à manger lorsqu'il viendra, vers minuit, pour recompter son trésor, sans cela nous n'aurions aucune chance de réussite. Vous apporterez donc du pain blanc, du rôti et du vin bouché ; vous m'entendez : du pain blanc, du rôti et du bouché ! »

Tous se transportèrent donc le lendemain sur le Crêt où ils creusèrent ensemble un trou dans la terre, auquel ils travaillèrent pendant plusieurs jours, car toutes les heures, — au dire du sorcier, — n'étaient pas propices.

Et chaque fois ils apportaient du pain blanc, du rôti et du vin bouché.

Qui venait s'emparer de ces provisions après le départ de nos gens ?... On le devine sans peine. De sorte que chaque matin, lorsque les pauvres mystifiés retournaient à leur besogne sur le Crêt, le pain, le vin et le rôti avaient disparu.

Parfois, le sorcier leur disait : « L'esprit est de mauvaise humeur, il a vu le creux et il a fait un bruit d'enfer entre minuit et une heure du matin. Et après avoir fait répéter à ses dupes quelque bizarre prière, il les renvoyait chez elles jusqu'au lendemain, en leur recommandant toujours de ne pas oublier le pain, le rôti et le vin bouché et du bon, « car, disait-il, l'esprit n'a peut-être pas été satisfait de la qualité du vin. »

Un jour que l'esprit était excessivement en colère, le sorcier leur fit apporter une trentaine de chandelles qu'ils allumèrent et plantèrent en rond sur le Crêt. Puis il leur fit prendre autour de ce cercle de lumière les postures les plus comiques ; les uns marchaient à « quatre pattes », d'autres faisaient la pièce droite, d'autres enfin se livraient à d'affreuses

contorsions dans le but de calmer l'esprit. De son côté, le sorcier, placé sur un grand tapis rouge, au milieu du cercle de lumière, exécutait maintes grimaces et signes cabalistiques.

C'est ainsi que celui qui fut surnommé plus tard le Diable de Mollens, se jouait de la crédulité de ces braves gens et s'amusait à leurs dépens, ainsi que ses complices. Poussant plus loin ses mystifications, il les conduisit un jour, de grand matin, derrière une haie, et leur dit: « L'esprit est encore très irité aujourd'hui ; mais c'est égal, nous aurons bientôt le trésor. Il s'agit seulement de faire exactement tout ce que je ferai et de me suivre partout où j'irai. » Cela dit, il coupe une branche de coudre dans la haie, en prend un bout, le fend dans la moitié de sa longueur et le met à califourchon sur son bout de nez. — Les autres font comme lui. — Le sorcier ôte ensuite sa veste, son gilet, son pantalon, au point qu'il ne lui reste bientôt plus que la baguette de coudre sur le nez. Puis il s'éloigne à pas rapides à travers champs. — Les autres, toujours confiants, l'imitent ponctuellement, et, dans le même costume, le suivent à la file jusqu'à L'Isle.

Les habitants de ce village, qui venaient de se lever, les reçurent comme on peut le supposer: Les hommes et les enfants avec des pierres; les femmes avec des baquets d'eau froide et à coups de balais. Et nos pauvres diables de s'enfuir à toutes jambes pour aller reprendre leurs vêtements laissés derrière la haie.

« Il ne fallait pas vous sauver, dit le sorcier, notre procession est manquée, et tout est à recommencer. Mais, ne perdons pas courage ; nous ferons autre chose, et nous aurons le trésor. »

Cependant notre aventurier ne pouvait berner plus longtemps ces pauvres fous. Il fallait décidément les conduire au but depuis si longtemps cherché. Il leur dit donc un beau matin : « Le moment est venu, cette fois. Ecoutez-moi : Vous viendrez, ce soir, vers minuit, sur le Crêt, en apportant une grosse provision de pain, de rôti et de vin bouché. N'épargnez rien, et que tout soit de première qualité, car la dernière heure sonne... Si cependant l'esprit ne voulait point se laisser fléchir, je dois vous avouer franchement que je ne réponds ni de ma vie, ni de la vôtre. Or, si vous entendez tout à coup un bruit d'écus neufs et de louis d'or, sauvez vous à la hâte ; car ce sera le précieux caisson que je serai forcé de rejeter dans le creux pour échapper à la mort ; puis de nombreux feux s'allumeront dans la forêt, autour desquels des êtres diaboliques feront la *chette !*... Mais je crois que cela n'arrivera pas et que tout ira bien. Pour emporter tout cet or, munissez-vous de sacs confectionnés avec de la toile qui n'a pas encore été lessivée, et attachez-les avec le crin d'une jument qui n'a encore eu qu'un poulain. — Adieu, à tous, vous ne me reverrez pas avant que je vous revoie ! »

Après ces instructions, notre mauvais farceur alla trouver quelques amis, qui ne valaient guère mieux que lui, et leur dit: « Il vous faut me rendre un grand service ; j'ai là sept ou huit *ddous* auxquels j'ai fait croire que nous trouverions le trésor de Nernetzan, et qui me nourrissent et m'abreuvent abondamment depuis plus de deux mois... Nous allons rire et boire un bon coup !... Vous mettrez une chemise sur vos habits et préparerez une douzaine de tas de copeaux bien secs au bord de la forêt voisine ; vous apporterez en outre des faux, des arrosoirs, des pelles, des couvercles de casseroles, des clochettes et des *toupins*, tout ce qu'il faut enfin pour produire un tapage infernal. Puis vous guetterez le moment où je laisserai tomber une grosse pierre sur des bouteilles cassées: Ce sera le signal !... Vous allumerez alors les feux, vous mettrez en branle tous vos ustensiles et vous démènerez comme des diables en poussant des cris d'enfer !..

A minuit, chacun était à son poste ; le sorcier dans le creux, les compères derrière les arbres, et les pauvres dupes le sac en mains, à l'entour du creux.

Il faisait une nuit profonde.

« Etes-vous tous là, mes amis? dit le sorcier d'une voix étouffée... ne bougez pas !... voici... voici le trésor !!!... »

Et notre scélérat soulève un gros caillou qu'il laisse retomber avec fracas sur les bouteilles cassées préparées au fond du creux. A ce moment, les feux s'allument aux alentours, les compères, en costume blanc, s'agitent comme des possédés, et les pauvres diables de détaler à moitié morts de frayeur.

Restés seuls, le sorcier et ses compères réunis dans le creux, se gobergèrent et firent de bons rires aux dépens de ceux qui leur avaient si obligeamment apporté le pain blanc, le rôti et le vin bouché.

Mais comme un des fuyards, dont le pied avait rencontré un vieux tronc d'arbre, était tombé à une trentaine de pas du creux et n'osait se relever, tant il avait peur, il ne tarda pas à entendre les rires des coquins qui les avaient exploités... Revenant de sa frayeur, il se relève en disant à part lui : « Je crois parbleu qu'ils se fichent de nous !... Canaille de sorcier, va !... »

De là, plainte au juge compétent et procès devant le tribunal d'Aubonne.

A partir de ce moment, le héros de cette histoire ne fut plus connu dans la contrée que sous le nom de *Diable de Mollens.*

On bon luron.

Lo valet à Traque fasâi prâo son vergalant quand l'étâi avoué clliâo iô n'avâi rein à risquâ. A l'oûrè, l'arâi tot frézà et tot émelluâ se cauquon avâi z'u lo malheu dè lâi cresenâ ; mâ lo lulu avâi mé dè braga què dè fé ; et quand l'arâi faillu étrè crâno, l'étâi épouâirâo et capon coumeint 'na lâivra.

On dzo dè danse que s'étâi tsermailli rappoo à 'na pernetta que volliâvè reinmenà, l'avâi reçu onna motchà d'on gaillâ que n'avâi pas la man tant lerdzire, kâ lo pourro Traque avâi vu tot épéluâ ; lo sang lâi avâi picllià dâo naz et la frimousse lâi couâisâi coumeint tot.

— Adon, se lâi fâ son pére, lo leindéman, te t'es tsecagni hiai, et y'a z'u dâi coups, à cein qu'on m'a de ?

— Oh bin vouaiquie, on s'est contrepointâ on bo-